

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 11 juillet (11/07/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 juillet, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS:

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoint**,

M. Gérard CAYLA, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, Mme Sabine AUGE, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire**,
M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Maïté GARRIGUES), **Adjoint**,
Mme Anne-Marie SAURY (représentée par Madame Eliette DELMAS), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Maryse BAULU), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Muriel VALETTE), M. Fernand RODRIGUEZ (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Michel CASSIGNOL), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, **Conseillers Municipaux**.

Madame BAULU est nommée secrétaire de séance.

11 – 11 juillet 2019

***11. Restauration du Trumeau central du Portail de l'Eglise –
demande de subventions***

Rapporteur : Mme AUGE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT l'intérêt de restaurer le trumeau central du Portail de l'Abbatiale fissuré.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE les travaux de dépose des éléments fragilisés et des anciens goujons d'un montant d'opération prévisionnel estimé à 1 977 € HT (*TVA non applicable*),

APPROUVE la mission d'un architecte du patrimoine pour mener les études et assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de restauration du trumeau, pour un montant prévisionnel estimé à 4 800 € HT (5 760 € TTC),

ADOPTE le plan de financement comme suit :

Restauration des colonnettes du Narthex	pourcentage	Montant en € HT
État (DRAC)	40 %	2.710,80
Département de Tarn et Garonne	20 %	1.355,40
Région Occitanie	20 %	1.355,40
Commune	20 %	1.355,40
Total HT		6.777,00

SOLLICITE l'autorisation de pré financer l'opération,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les aides les plus élevées possibles auprès de l'Etat (Ministère de la Culture), de la Région Occitanie et du Département du Tarn et Garonne,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Pour copie conforme
Moissac le 12 juillet 2019

Pour le Maire empêché,
La Première Adjointe au Maire,


Colette ROLLET

